

mesure les techniques de pointe et l'uniformisation des méthodes employées pourraient accélérer l'instruction des demandes d'immigration. À la suite de cette étude, le ministère a lancé des projets pilotes dans le cadre desquels sont utilisés des ordinateurs, des machines de traitement de textes et des microfilms.

Au Canada, 74,7 pour cent des requérants se sont présentés dans l'un ou l'autre des 15 bureaux régionaux des passeports situés dans différentes villes canadiennes pour y demander leur passeport, ce qui constitue une augmentation de 6,3 pour cent par rapport à 1981. Si les requérants sont chaque année plus nombreux à se rendre dans les bureaux régionaux, c'est qu'ils sont de mieux en mieux informés de la rapidité des services qu'ils peuvent y obtenir sans avoir à s'éloigner de chez eux. Le Bureau des passeports fait en sorte que cette tendance se maintienne en informant la population des services qui leur sont offerts par les bureaux

régionaux non seulement en ce qui touche la délivrance des passeports, mais aussi lorsque des Canadiens se trouvent en difficulté à l'étranger par suite de problèmes d'ordre consulaire.

Le Bureau des passeports s'est doté d'un service téléphonique sans frais d'interurbain auquel ont facilement accès tous les Canadiens qui veulent se renseigner au sujet des passeports, quelle que soit la région qu'ils habitent.

Nombre des activités des Affaires extérieures se déroulent sur la scène internationale, où les nations, les gouvernements et leurs chefs sont les acteurs principaux appelés à prendre des décisions qui touchent indistinctement toutes les populations du monde. Dans d'autres circonstances, quand le ministère applique la politique extérieure canadienne en matière d'immigration, de droits de la personne et d'aide aux réfugiés, son rôle se situe dans le cadre de la vie personnelle des individus concernés.

Immigration et réfugiés

Visas délivrés en 1982

| Mission ou région | Visas d'immigrant | Visas de visiteur |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Hémisphère occidental | | |
| États-Unis | 13,283 | 64,875 |
| Antilles | 8,459 | 15,075 |
| Amérique latine | 4,048 | 12,714 |
| Sous-total | 25,790 | 92,664 |
| Afrique et Moyen-Orient | | |
| Afrique | 3,615 | 28,646 |
| Moyen-Orient | 3,567 | 49,568 |
| Sous-total | 7,182 | 78,214 |
| Europe | | |
| Europe de l'Ouest | 32,459 | 28,010 |
| Europe de l'Est | 8,629 | 26,409 |
| Sous-total | 41,088 | 54,419 |
| Asie et Pacifique | | |
| Hong Kong | 10,437 | 17,267 |
| New Delhi | 6,845 | 11,068 |
| Manille | 5,340 | 7,637 |
| Autres provenances | 12,000 | 23,930 |
| Sous-total | 34,624 | 59,902 |
| TOTAL | 108,684 | 285,199 |

Devant la détérioration du marché de l'emploi, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a réagi en imposant des restrictions touchant la sélection des immigrants en quête de travail. Ces restrictions ont eu pour effet d'obliger tous les requérants indépendants à avoir un emploi assuré à l'avance, et de continger l'immigration en provenance des pays d'où arrivent habituellement les ouvriers

spécialisés. En 1982, les missions diplomatiques canadiennes ont délivré 108 684 visas d'immigrant, ce qui correspond à une réduction de 15 pour cent par rapport à 1981, et 285 199 visas de visiteur, ce qui, par contre, représente une légère augmentation comparativement aux chiffres de l'année précédente.